

CONSEIL MUNICIPAL

2 NOVEMBRE 2016

le Conseil Municipal,

A autorisé Monsieur le Maire à signer les actes de transfert des équipements communs des lotissements privés « l'Orée du Bois 2 et 3 et le Domaine du Bosquet 3 »: voiries, espaces verts et réseaux en vue de leur classement dans le domaine public de la commune.

Au vu du budget 2015 réalisé à l'accueil de loisirs et de la prestation CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) reçue de la CAF, a émis un avis favorable au versement de 12.717,77 € à la commune de Thorigny.

Après avoir pris connaissance des dépenses de fonctionnement de l'école publique, et compte tenu des dépenses réalisées à l'école privée, a décidé d'attribuer à l'Ecole Privée la somme de 486,39 € par élève, au titre de l'année scolaire 2016/2017.

A voté une subvention de 60 € à l'amicale des Sapeurs-Pompiers de La Chaize-le-Vicomte.

A autorisé Monsieur le Maire à signer la convention de prestation relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme avec le service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme de La Roche sur Yon Agglomération.